

Pêches et Océans Canada

Services du matériel et des acquisitions 200 Rue Kent, Poste 9S018 Ottawa, Ontario K1A 0E6

FP802-150154

21 octobre 2015

Sujet: Invitation à Soumissionner à un Projet de Marché: FP802-150154

Titre: Besoins en services de construction pour le remplacement d'un réservoir de stockage de

carburant à l'île Green, baie de Fortune, Terre-Neuve-et-Labrador

Addenda: No. 1

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publié sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda No.1 est publié ici-bas.

Veuillez Noter:

S'il vous plaît supprimer:

Date et heure de fermeture : vendredi le 23 octobre 2015 @ 14 heures HAE

S'il vous plaît insérer:

Date et heure de fermeture: mardi le 27 octobre 2015 @ 14 heures HAE

- Q1) L'Avis de projet de marché (APM) indique 500 mètres de clôture de classe « B » et le dessin indique 560,30 mètres. Quelle est la bonne mesure?
- R1) Le dessin est plus précis. Le chiffre de 500 m provient d'une ancienne estimation; par conséquent, 560,3 mètres est la bonne mesure.
- Q2) La section 9 du devis mentionne de peindre l'intérieur de la clôture en noir. Jusqu'à maintenant, ce n'était pas une norme habituelle du MDN. Est-ce une exigence?
- R2) La peinture noire ne sera pas requise à ce moment-là.
- Q3) Volonté, il ya toute information géotechnique pour ce projet? Ils sont numérotés puits d'essai affichés (TP1 TP10) sur les dessins.
- R3) Ces tranchées d'exploration ont été proposées en 2010, lorsque ce projet a été présenté pour la première fois, mais jamais sous-traité. Il n'y a donc pas plus de renseignements.
- Q4) D'après la section 31 32 19.01 du devis, faut-il poser du géotextile sur la surface du sous-sol avant de mettre le gravier? Les détails sur le dessin ne montrent pas de géotextile.
- R4) Il n'est pas nécessaire de poser du géotextile entre le sous-sol et la couche de gravier de type 1 d'une

épaisseur de 300 m dans les zones d'entreposage du gravier. Cependant, il faut en poser entre le sous-sol et la couche de pierres de décantation dans toutes les zones avec des pentes de 2H:1V. Il faut également poser un tissu filtrant autour de l'ouverture du ponceau, comme l'indiquent les notes de construction et le dessin des détails.

D'autres questions émanant de la réunion sur le site :

- Q5) Un fournisseur peut utiliser le gravier des stocks sur le site?
- R5) Tous les tas de gravier observés sur le site, à côté du hangar d'hélicoptères et au fond de la zone d'entreposage clôturée, pourront être utilisés dans le cadre de ce projet, le cas échéant.
- Q6) Où est un emplacement sur le site d'élimination? Il a été suggéré que les matériaux devraient être éliminés sur le site en raison de préoccupations liées à la contamination. Si tel est le cas, les personnes souhaitent savoir où se trouve le lieu d'élimination.
- R6) D'après les renseignements disponibles à l'heure actuelle, il n'y a pas de préoccupations liées à la contamination dans les zones où ont lieu ces travaux qui empêcheraient l'élimination à l'extérieur du site. Par conséquent, les déchets peuvent être éliminés de la façon habituelle pour ce type de projet. Si l'on trouve des preuves du contraire, le contrat sera modifié afin de prendre en charge tous les coûts supplémentaires (ou réduits).
- Q7) Qui est responsable de l'obtention de permis de fouilles et de services publics localise?
- R7) Le responsable du projet du MPO a entamé le processus avec le MDN en vue d'obtenir les permis de creuser et la localisation des services publics. Il incombera à l'entrepreneur de fournir tous les renseignements requis afin de permettre l'achèvement du processus et de s'assurer que tous les permis appropriés ont été obtenus et que la localisation a été effectuée avant le début des travaux d'excavation.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Salutations,

Grace Chau

Agente principale des contrats Services du materiel et des acquisitions Pêches et Océans Canada 200 rue Kent, 9ième étage, Poste 9S018 Ottawa, ON K1A 0E6 Téléphone: (613) 993-8935

Téléphone: (613) 993-8935 Télécopieur: (613) 991-1297

Courriel: grace.chau@dfo-mpo.gc.ca